

INFOS LUTTES

CGT Finances Publiques

Syndicat national CGT Finances Publiques

Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

• www.financespubliques.cgt.fr

• Courriels : cgt@dgfip.finances.gouv.frh dgfip@cgt.fr

• Tél : 01.55.82.80.80 • Fax : 01.48.70.71.63



Montreuil, mercredi 5 février 2014

RECENSEMENT DES ACTIONS

A la DGFIP, le mois de janvier a été rythmé par les nombreuses actions au niveau local, principalement autour des Comités Techniques Locaux « suppressions d'emplois », comme en témoignent les infos luttes. Les initiatives locales et la mobilisation sur le terrain sont appelées à se poursuivre afin de préparer et appuyer la grève unitaire du 20 mars.

11 – Aude

Le 16 janvier, la salle où se réunissait le CTL emploi a été **envahie**.

Après avoir **voté à l'unanimité contre** les 16 suppressions d'emplois lors du CTL du 6 janvier, les sections CGT, Solidaires, FO et CFDT ont appelé à un **rassemblement** lors de la seconde convocation du 16 janvier. **80 collègues** ont envahi la salle où le comité se réunissait. Concernant les perspectives, l'intersyndicale a profité de l'HMI qui suivit pour annoncer la journée d'action interprofessionnelle le jeudi 06 février avec appels à la grève, actions et rassemblements (sur salaires, emplois, conditions de travail, service public) et la journée d'action du 20 mars à la suite des Etats généraux de la DGFIP.

2A – Corse-du-Sud

L'ensemble des organisations syndicales ayant **voté contre les 9 suppressions d'emplois** lors du CTL du 8 janvier dernier, l'Administration a reconvoqué un CTL le jeudi 16 janvier. Les élus du personnel ont boycotté cette séance.

A l'appel des sections syndicales de la DRFIP Corse-du-Sud de nombreux agents des sites en résidence à Ajaccio ont participé à un rassemblement à Cunéo le 16 janvier autour des revendications suivantes :

- ✓ Aucune suppression d'emplois ;
- ✓ Arrêt et abandon de la démarche stratégique ;
- ✓ Retrait de la lettre ministérielle organisant les mutualisations ;
- ✓ Arrêt des réorganisations et des restructurations ;
- ✓ Maintien de l'intégralité des missions exercées par la DGFIP ;
- ✓ Maintien de l'ensemble du réseau de proximité, trésoreries SPL, SIP, SIE...

- ✓ Non au rapport Pêcheur ;
- ✓ Maintien du statut général des Fonctionnaires et de nos statuts particuliers.

Les collègues présents ont pu exprimer de vive voix leur ras-le-bol et leur mal-être auprès de la Direction. En réponse, la direction s'est engagée à ne pas mettre la pression sur les services s'agissant des objectifs en précisant "on ne peut pas tout faire, procédez par priorité..."

En résumé : Atteindre les objectifs n'est plus un objectif...

22 – Côtes-d'Armor



Le 10 janvier, **à l'appel des sections CGT, Solidaires et FO, 70 agents du département ont participé à l'envahissement du CTL** et ont remis la direction locale le texte de la motion intersyndicale contre les 23 suppressions d'emplois programmées et dans laquelle les agents signataires exigent :

- ✓ l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois ;
- ✓ l'arrêt immédiat de la démarche stratégique ;
- ✓ l'attribution du budget nécessaire à l'exercice de nos missions ;
- ✓ la reconnaissance des qualifications des agents ;



- ✓ le maintien des plans de qualifications ministériels ;
- ✓ le dégel du point d'indice et la fin du blocage des salaires ;
- ✓ la non-application du rapport Pêcheur.

L'action a été relayée par *Ouest France* et *le Télégramme*.

29 – Finistère



Les élus au CTL, accompagnés par des militants des services, se sont rendus à la seconde convocation du CTL « suppressions d'emplois », le 16 janvier 2014.

Ils y ont dénoncé les nouvelles suppressions d'emplois, la démarche stratégique et la dégradation des conditions de vie au travail.

La salle ayant été envahie par les collègues présents, la direction a considéré que le CTL ne se tenait pas.

35 – Ille-et-Vilaine

Après avoir massivement signé une **pétition** CGT, FO et CFDT, les agents du Centre Service Gestion Retraite de Rennes ont rencontré le DRFIP et le chef du service des retraites de l'État dans le service le jeudi 23 janvier, en présence d'un secrétaire de la section CGT.

Ils ont réagi aux menaces de la direction de les considérer comme grévistes s'ils faisaient boycott du téléphone, en réaffirmant leurs revendications : prime spécifique et réduction des temps de vacations téléphoniques. La direction a annoncé que le sujet de leur prime (éventuelle) serait abordé dans un RTA indemnitaire en février ou mars.

En AG le lendemain, ils ont décidé de maintenir leurs revendications et leur action.

Les syndicats CGT, FO et CFDT, rejoints par Solidaires, ont été chargés d'écrire au DG pour exiger la satisfaction aux revendications et la discussion sur leur prime dès le GT du 11 février.

Le 27 janvier, 21 agents sur 24 ont boycotté le téléphone !

Le jeudi 30 janvier, le DRFIP recevait sur sa convocation les représentants des quatre organisations syndicales du département. **Il leur annonçait immédiatement qu'il ferait subir aux agents ayant travaillé en boycottant le téléphone le lundi un prélèvement d'une journée de grève sur la paie de février 2014.**

La CGT a longuement argumenté et défendu les intérêts des agents du CGSR, dans le cadre de leurs revendications. Pour la CGT, la direction doit revenir sur cette décision de sanction, afin de ramener un climat serein au CGSR, plus propice au dialogue social qu'elle préconise.

40 – Landes

Le 21 janvier, **une vingtaine d'agents s'est rassemblée** à l'appel de la CGT et de Solidaires devant le siège de la DDFiP, à Mont-de-Marsan, en marge du CTL où était présentée la suppression de dix postes dans le département. L'action a été couverte par *Sud Ouest*.

Les secrétaires des sections ont expliqué que 50 emplois ont été supprimés en cinq ans dans les Landes, soit un dixième des effectifs. Ils ont pointé comme conséquences les restructurations, les fusions de services, les fermetures de onze trésoreries et les conséquences pour les usagers.

47 – Lot-et-Garonne

A l'appel de l'intersyndicale départementale CGT, Solidaires, FO et CFDT, **60 collègues se sont rassemblés** devant la DDFiP à l'heure du CTL. Ils ont été reçus, avec leurs représentants syndicaux par le Directeur et l'équipe de Direction. A cette occasion, les principales revendications des collègues ont été réaffirmées :

- ✓ l'arrêt des suppressions d'emplois, pouvoir à tous les emplois vacants, création d'emplois à hauteur des besoins ;
- ✓ l'arrêt immédiat des restructurations, fusions et transferts de service ;
- ✓ la réévaluation significative des indemnités de frais de déplacement ;
- ✓ au plan local, la suppression de la note de non remboursement des nuitées sur Bordeaux et Toulouse ;
- ✓ la revalorisation du point d'indice ;
- ✓ le maintien de toutes les missions de la DGFIP ;
- ✓ le maintien du Statut Général de la Fonction publique.

Les représentants des organisations syndicales ont évoqué les raisons de ce rassemblement aux journalistes au regard des conséquences que ce soit pour le personnel, les collectivités locales et les contribuables en général.



50 – Manche



Le 17 janvier, les sections CGT et Solidaires ont **boycotté** le CTL qui devait entériner la suppression de 16 emplois et tenu au même moment une **conférence de presse**. *La Presse de la Manche, Ouest France* et *La Manche Libre* étant présents.

A cette occasion, les conséquences des suppressions d'emplois menées depuis plus de 10 ans sur l'accomplissement de nos missions et les conditions de travail ont été expliquées. L'intersyndicale a également donné l'alerte sur les menaces de fermeture d'une dizaine de trésoreries du département.

54 – Meurthe-et-Moselle



Les sections syndicales CGT, Solidaires, FO et CFDT ont **boycotté** les 7 et 16 janvier le CTL censé entériner 17 suppressions d'emplois dans le département.

A l'occasion de la première convocation, elles ont organisé une **conférence de presse**, au cours de laquelle a été dénoncée la destruction du service public, dictée par la MAP qui prolonge la RGPP, la baisse des crédits de fonctionnements, les fermetures de trésoreries et les retards de paiements. L'initiative a été relayée par *l'Est Républicain*.

La section CGT a également produit un tract d'explication de la démarche pour aller au devant des agents.

57 – Moselle

A l'appel des sections CGT, Solidaires, FO, CFDT, CFTC et UNSA, une **quarantaine de collègues** a manifesté à Metz devant la salle où se tenait le comité technique local réuni en 2ème convocation. Une déclaration a été lue, puis les élus ont voté contre le projet de suppression de 32 postes avant de se retirer.

Dans leur déclaration, les sections syndicales exigent :

- ✓ L'arrêt immédiat des suppressions d'emplois en Moselle ;
- ✓ L'arrêt immédiat des réorganisations et restructurations de nos services et postes ;
- ✓ L'arrêt immédiat de la Démarche stratégique, déclinaison à la DGFIP de la MAP (Modernisation de l'Action Publique) ;
- ✓ L'arrêt immédiat des baisses des crédits de fonctionnement ;
- ✓ Une juste reconnaissance des efforts consentis notamment par de véritables plans de promotion interne.

L'action a été relayée par *Le Républicain Lorrain*.

60 – Oise



Le 14 janvier, à l'occasion de la seconde convocation du CTL suppressions d'emplois, **60 collègues se sont rassemblés** à Beauvais, à l'appel des sections CGT, FO et Solidaires. Ils se sont réunis pour déterminer les actions à mener pour se mobiliser, réagir et défendre les emplois. Parallèlement, un **tract au public** de la CGT sur la dette publique a été distribué au public. L'action a été relayée par *Le Courrier Picard*.



75 – Paris



Jeudi 30 janvier au matin, une **cinquantaine d'agents** se sont réunis devant le site de Tolbiac (13ème) dans le cadre des jeudis de la DGFIP, pour une distribution de tracts au public. Il s'agissait d'alerter la population sur la situation de nos services et les conséquences sur le service public et la justice fiscale. Ils dénoncent les suppressions d'emplois dogmatiques et leurs conséquences sur l'exercice des missions, les conditions de travail et le service public.

Accompagnés de militants syndicaux CGT, Solidaires et FO, ils ont distribué plusieurs centaines de tracts au public.

Par leur rassemblement, ils entendent exprimer leur ras-le-bol et exprimer collectivement leurs revendications. **Ils s'inscrivent pleinement dans la perspective de la grève nationale intersyndicale à la DGFIP du 20 mars.**

Ils appellent leurs collègues des autres sites à participer massivement aux rassemblements organisés chaque jeudi matin à Paris.

88 – Vosges

A l'appel des sections CGT, Solidaires, FO et CFDT, un **rassemblement de plusieurs dizaines d'agents** s'est tenu pour protester contre les 20 suppressions de postes annoncées par la direction. L'intersyndicale a dénoncé les conséquences des suppressions d'emplois sur les conditions de travail et l'accueil des usagers, ainsi que la MAP et la baisse des moyens pour lutter contre la fraude fiscale.

L'action a été relayée par *Vosges Matin*.

92 – Hauts-de-Seine

Le CTL «emplois» du 9 janvier avait à son ordre du jour, outre les suppressions d'emplois, les "transferts d'emplois induits" par une série de déménagements-restructurations de services projetés par la direction qui n'avaient jamais été présentés aux syndicats, ni en CHS, ni en CTL. La direction voulait imposer aux collègues concernés de remplir une demande de mutation.

A deux reprises l'ensemble des organisations syndicales (CGT, Solidaires, FO et CFDT) s'est adressé au directeur, M. Lamiot, pour lui demander le retrait de ce point de l'ordre du jour. Lors du CTL des agents des brigades d'Issy-les-Moulineaux, experts désignés par la délégation CGT, sont intervenus contre les transferts projetés. La délégation a également fait part de l'opposition des agents de la trésorerie d'Issy-les-Moulineaux au transfert de leur service dans les locaux du centre des Finances publiques de cette même ville.

Enfin après une interruption de séance le directeur a annoncé qu'il retirait de l'ordre du jour le point litigieux. Il en découle qu'aucun agent des services concernés ne se trouve dans l'obligation de faire une demande de mutation. La direction devra respecter les procédures (consultation préalable du CHS et du CTL).

L'action unitaire a permis d'obtenir ce premier résultat mais la direction ne renonce pas à ses projets. **La signature de la pétition intersyndicale contre les suppressions d'emplois et les déménagements-restructurations de services se poursuit.**

DRESG

Le matin du 7 janvier 2014, une **distribution de tracts** a été effectuée par les sections CGT, Solidaires et FO à la DRESG afin d'informer les agents sur les suppressions d'emplois et les appeler à manifester leurs mécontentements.

A 9h30, les trois organisations syndicales ont donné lecture de leur déclaration liminaire de **boycott** au CTL « suppressions d'emplois ».

A 12h15, un **rassemblement** a été organisé dans le patio de la DRESG et une minute de silence a été observée.